

GUIDE DE LA SAISON

Édition 2025 - 2026



LE MOT DU PRESIDENT



Chers Président(e)s, Secrétaires de clubs, Licencié(e)s,

Il y a un an, vous m'avez fait confiance pour prendre la présidence du District d'Eure-et-Loir de Football. Dès les premiers jours, j'ai pris l'engagement de faire de la communication, de la mise à disposition d'outils concrets pour les clubs, et de l'accès facilité à l'information des priorités fortes de notre action.

Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous présenter ce guide pratique de la saison 2025-2026, fruit de ce travail engagé collectivement depuis douze mois. Il a été rendu possible grâce à plusieurs actions concrètes menées depuis un an, notamment la pérennisation du poste de chargé de communication.

Ce guide a été conçu pour vous accompagner tout au long de la saison. Vous y trouverez :

- les grandes dates à retenir,
- des liens et fiches pratiques pour vous aider dans vos démarches administratives, sportives ou juridiques,
- des repères pour mieux anticiper et organiser la vie de votre club.

Il ne s'agit que d'une première version. Notre ambition est d'en faire un outil évolutif, mis à jour chaque année avant le début de saison. Pour cela, nous comptons sur vos retours, vos idées et vos besoins pour enrichir les prochaines éditions. Comme toujours, je souhaite construire cela avec vous, en collaboration, pour que ce guide devienne l'outil de tous les clubs.

Je vous souhaite un très bel été, et une excellente saison 2025-2026, remplie de projets, de passion, et de réussite pour chacun de vos licenciés.

Bien cordialement,

Sébastien SALMON

Président du District d'Eure-et-Loir de Football



SOMMAIRE

01 **LES CHAMPIONNATS SENIORS**

02 **FÉMININES**

03 **TECHNIQUE**

04 **JURIDIQUE**

05 **F.A.F.A ET A.N.S**

06 **ORGANIGRAMME ET CONTACTS**

07 **FORMATIONS**

08 **COMMUNICATION**

09 **DATES DES ÉVÈNEMENTS**

10 **ANNEXES**

01 LES CHAMPIONNATS SENIORS

DÉPARTEMENTAL 1



TERRAIN

NIVEAU T5
ÉCLAIRAGE : E6



ARBITRES

2 MINIMUM



OBLIGATIONS ÉDUCATEURS

- 1 ÉDUCATEUR TITULAIRE AU
MINIMUM DU DIPLOME COACH
SENIORS **OU** EQUIVALENT (CFF 3)



OBLIGATIONS ÉQUIPES JEUNES

- 1 ÉQUIPE À 11 JEUNES
-1 ÉQUIPE À EFFECTIF RÉDUIT
(U11,U9,U7)

Applicable pour la saison 2027/2028



DÉPARTEMENTAL 2



TERRAIN

NIVEAU T6
ÉCLAIRAGE : E6



ARBITRES

1 MINIMUM



OBLIGATIONS ÉDUCATEURS

- 1 ÉDUCATEUR TITULAIRE AU MINIMUM DU DIPLOME CFI SENIORS **OU** ÉQUIVALENT (animateur seniors **ou** module seniors)

Applicable pour la saison 2027/2028



OBLIGATIONS ÉQUIPES JEUNES

- 1 ÉQUIPE A 11 JEUNES **OU** ÉQUIPE À EFFECTIF RÉDUIT (U15,U13,U12)
- 1 ÉQUIPE À EFFECTIF RÉDUIT DANS UNE AUTRE CATEGORIE (U7,U9,U11)



RAPPEL :

À partir de la saison 2026-2027, mise en place des poules sans critères géographiques avec répartition égale des terrains synthétiques dans chaque poule.



TERRAIN

NIVEAU T6
ÉCLAIRAGE : E6



ARBITRES

1 MINIMUM



OBLIGATIONS ÉQUIPES JEUNES

- 1 ÉQUIPE À 11 JEUNES **OU** ÉQUIPE À EFFECTIF RÉDUIT (U15,U13,U12)
- 1 ÉQUIPE À EFFECTIF RÉDUIT DANS UNE AUTRE CATÉGORIE (U7,U9,U11)
- ENTENTE ACCEPTÉE NE BENEFI-CIANT QU'AU "CLUB SUPPORT"



RAPPEL :

À partir de la saison 2026-2027, les poules de D3 seront composées de 10 équipes avec une répartition égale des terrains synthétiques.



TERRAIN

NIVEAU T7
ÉCLAIRAGE : E7



ARBITRES

1 MINIMUM



OBLIGATIONS ÉQUIPES JEUNES

- 1 ÉQUIPE À 11 JEUNES **OU** ÉQUIPE A EFFECTIF RÉDUIT (U15,U13,U12)
- 1 ÉQUIPE À EFFECTIF RÉDUIT DANS UNE AUTRE CATÉGORIE (U7,U9,U11)



RAPPEL :

À partir de la saison 2026-2027, les poules de D4 seront composées de 10 équipes avec une répartition égale des terrains synthétiques.

TABLEAU MONTÉES / DESCENTES



TABLEAU DES ACCESSIONS ET DESCENTES

FIN DE SAISON 2025 / 2026

DESCENTES DE R3	0	1	2	3	4	5	6	7	8
D1 - CS Form (1 Poule)									
Nombre de clubs 2025/2026	12	12	12	12	12	12	12	12	12
Accessions en R3	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2
Montées de D2	+3	+3	+3	+3	+3	+3	+3	+3	+3
Relégations de R3	0	+1	+2	+3	+4	+5	+6	+7	+8
Descentes en D2	-1	-2	-3	-4	-5	-6	-7	-8	-9
Nombre de clubs 2026/2027	12	12	12	12	12	12	12	12	12
Départemental 2 (2 Poules)									
Nombre de clubs 2025/2026	24	24	24	24	24	24	24	24	24
Accessions en D1	-3	-3	-3	-3	-3	-3	-3	-3	-3
Montées de D3	+5	+5	+5	+5	+5	+5	+5	+5	+5
Relégations de D1	+1	+2	+3	+4	+5	+6	+7	+8	+9
Descentes en D3	-3	-4	-5	-6	-7	-8	-9	-10	-11
Nombre de clubs 2026/2027	24	24	24	24	24	24	24	24	24
Départemental 3 (3 Poules)									
Nombre de clubs 2025/2026	36	36	36	36	36	36	36	36	36
Accessions en D2	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5
Montées de D4	+2	+2	+2	+2	+2	+2	+2	+2	+2
Relégations de D2	+3	+4	+5	+6	+7	+8	+9	+10	+11
Descentes en D4	-6	-7	-8	-9	-10	-11	-12	-13	-14
Nombre de clubs 2026/2027	30	30	30	30	30	30	30	30	30
Départemental 4 (2 Poules)									
Nombre de clubs 2025/2026	??	??	??	??	??	??	??	??	??
Accessions en D3	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2
Relégations de D3	+6	+7	+8	+9	+10	+11	+12	+13	+14
Nombre de clubs 2026/2027									

ATTENTION : la présente grille ne prend pas en compte les situations des Clubs qui feraient l'objet d'une juridiction d'appel ou autre devant les commissions correspondantes, ni des situations vis-à-vis du statut de l'arbitrage et des obligations jeunes.

Cette grille est présentée avec l'hypothèse d'un championnat Départemental 4 à 2 Poules. Si le nombre d'engagements était supérieur à 2, le nombre d'accessions en D3 serait augmenté d'1 unité (par poule supplémentaire) et le nombre de descentes de D3 en D4 serait augmenté proportionnellement.

02 FÉMININES

Le District d'Eure-et-Loir est pleinement engagé dans le développement du football féminin, avec des initiatives concrètes pour encourager la pratique et valoriser les talents féminins.

TABLEAU MIXITÉ

Joueuse née en	Sa licence	Avec les filles, elle peut jouer en	Avec les garçons, elle peut jouer en
2020	U6F	U8F	U7
2019	U7F	U8F	U7 - U9
2018	U8F	U8F - U11F	U7 - U9
2017	U9F	U11F	U9 - U11
2016	U10F	U11F	U11 - U9
2015	U11F	U11F - U13F	U11 - U12 - U13
2014	U12F	U13F	U12 - U13 - U11
2013	U13F	U13F - U15F	U13 - U12 - U14 - U15
2012	U14F	U15F	U14 - U15 - U13
2011	U15F	U15F - U19F	U15 - U14
2010	U16F	U19F - SF*	U15 pour les filles des Pôles ESPOIRS féminins
2009	U17F	U19F - SF*	
2008	U18F	U19F - SF	
2007	U19F	U19F - SF	

En rouge, les surclassements autorisés après accord médical (article 73 des Règlements Généraux FFF)

En bleu, les déclassements autorisés dans la catégorie immédiatement inférieure (article 155 des Règlements Généraux FFF)

3 joueuses U16F peuvent participer à la compétition Seniors F (sous réserve des conditions de l'article 73 des R.G. FFF)

3 joueuses U17F peuvent participer à la compétition Seniors F (sous réserve des conditions de l'article 73 des R.G. FFF)

CONTACTS

Clément EDMOND



cedmond@eure-et-loir.fff.fr



06.62.26.27.37

Guillaume DEMY

Président de la Commission Féminine



06.29.99.06.77

OFFRES DE PRATIQUES

Le District d'Eure et Loir vous propose différentes offres de pratiques :



- Un critérium U11 F (Foot à 5)
- Un critérium U13 F (Foot à 8)
- Un championnat U15 F (Foot à 8)
- Un championnat U18 F (Foot à 8)
Championnat bi-départemental avec le Loiret (à confirmer)
- Un championnat Séniors F (Foot à 8)
- Un critérium Séniors F Loisir (Foot à 8)



- Coupe Eure et Loir Séniors F à 11
- Coupe Eure et Loir Séniors F à 8

RÈGLEMENTS COUPES FÉMININES

Voici les liens des règlements des Coupes Féminines :

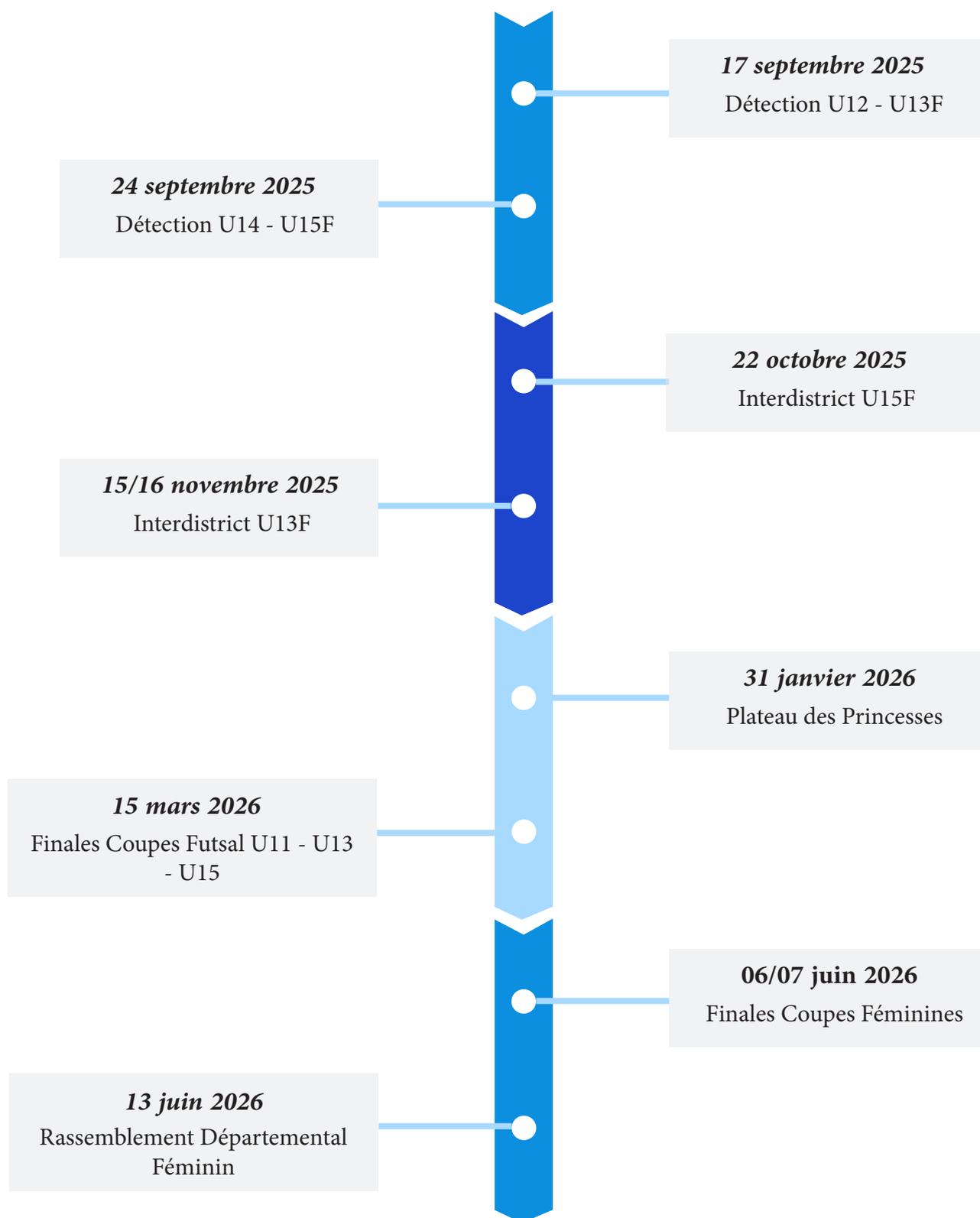
Coupe Seniors F à 11



Coupe Seniors F à 8



DATES À RETENIR



RASSEMBLEMENT DE SECTEURS U8F À U11F

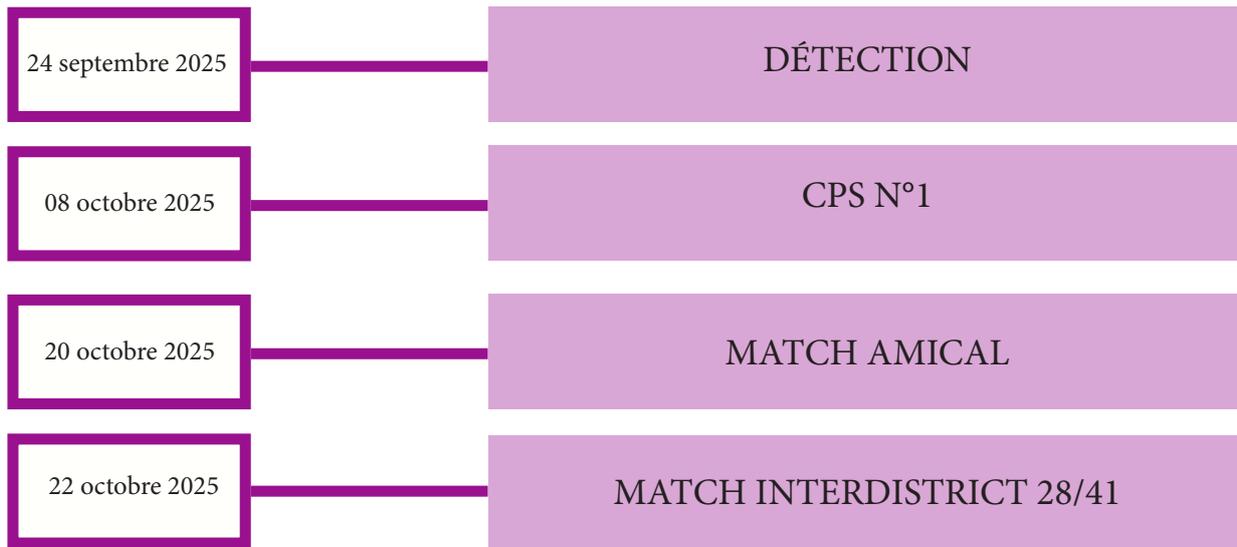
18 octobre 2025	Rassemblement de secteurs N°1
20 décembre 2026	Rassemblement de secteurs N°2 (Gymnase)
14 février 2026	Rassemblement de secteurs N°3
16 mai 2026	Rassemblement de secteurs N°4

ACTIONS DE DÉTECTION U12F / U13F

17 septembre 2025	DÉTECTION
1er octobre 2025	CPS N°1 + Réunion parents
12 octobre 2025	CPS N°2
5 novembre 2025	CPS N°3
12 novembre 2025	MATCH AMICAL
15/16 novembre 2025	INTERDISTRICT

03 décembre 2025	CPS N°5
07 janvier 2026	CPS N°6
21 janvier 2026	CPS N°7
08 février 2026	CPS N°8
11 février 2026	MATCH AMICAL
18 mars 2026	CPS N°9
25 mars 2026	CPS N°10
05/06 avril 2026	TOURNOI
29 avril 2026	CPS N°11
06 mai 2026	CPS N°12
20 mai 2026	CPS N°13
03 juin 2026	CPS N°14
20/21 juin 2026	TOURNOI

ACTIONS DE DÉTECTION U14F / U15F



03 TECHNIQUE

CHALLENGE U11

11 OCTOBRE 2025

1er tour

21 MARS 2026

3ème tour

2ème tour

22 NOVEMBRE 2025

FINALE

23 MAI 2026



FESTIVAL U13

11 OCTOBRE 2025

1er tour

31 JANVIER 2026

3ème tour

25 AVRIL 2026

FINALE
RÉGIONALE

2ème tour

22 NOVEMBRE 2025

FINALE
DÉPARTEMENTALE

28 MARS 2026

FINALE
NATIONALE

06/07 JUIN 2026

ACTIONS DE DÉTECTION U₁₂ G

21 janvier 2026	>	DÉTECTION
15 février 2026	>	CPS N°1
15 mars 2026	>	CPS N°2
26 avril 2026	>	CPS N°3
20 mai 2026	>	RASSEMBLEMENT U12



ACTIONS DE DÉTECTION U₁₃ G

08 octobre 2025	>	1er TOUR DE DÉTECTION
29 octobre 2025	>	2ème TOUR DE DÉTECTION
26 novembre 2025	>	3ème TOUR DE DÉTECTION
28 janvier 2026	>	4ème TOUR DE DÉTECTION
20 février 2026	>	STAGE DÉPARTEMENTAL U13

ACTIONS DE DÉTECTION U14 G

21 janvier 2026	>	DÉTECTION
15 février 2026	>	CPS N°1
15 mars 2026	>	CPS N°2
26 avril 2026	>	CPS N°3



ACTIONS DE DÉTECTION U15 G

21 janvier 2026	>	DÉTECTION
15 février 2026	>	CPS N°1
15 mars 2026	>	CPS N°2
26 avril 2026	>	CPS N°3

Joel ADEGOROYE



jadegoroye@eure-et-loir.fff.fr



06.69.25.15.28

ACTIONS DE DÉTECTION GARDIEN DE BUT U₁₀ À U₁₃

28 septembre 2025	>	DÉTECTION
12 octobre 2025	>	CPS N°1
09 novembre 2025	>	CPS N°2
16 novembre 2025	>	CPS N°3
30 novembre 2025	>	CPS N°4
07 décembre 2025	>	CPS N°5
18 janvier 2026	>	CPS N°6
01 février 2026	>	CPS N°7
08 février 2026	>	CPS N°8
08 mars 2026	>	CPS N°9
22 mars 2026	>	CPS N°10
29 mars 2026	>	CPS N°11



17 décembre 2025

Tri - départementale



10 janvier 2026

Stage régional n°1



19 février 2026

Stage régional n°2

ACTIONS DE DÉTECTION FUTSAL U15

09 novembre 2025	>	DÉTECTION
23 novembre 2025	>	CPS N°1
30 novembre 2025	>	CPS N°2
07 décembre 2025	>	CPS N°3
14 décembre 2025	>	STAGE COHÉSION
17 décembre 2025	>	INTERDISTRICT

ACTIONS DE DÉTECTION FUTSAL U17

14 septembre 2025	>	DÉTECTION
28 septembre 2025	>	CPS N°1
12 octobre 2025	>	CPS N°2
20 octobre 2025	>	STAGE COHÉSION
21 octobre 2025	>	INTERDISTRICT

Clément EDMOND



cedmond@eure-et-loir.fff.fr



06.62.26.27.37

COUPES FUTSAL U₁₁-U₁₃ - U₁₅ GARÇONS / FÉMININES

18 et 19 septembre 2025	>	TOUR 1
03 et 04 janvier 2026	>	TOUR 2
14 et 15 février 2026	>	TOUR 3
15 mars 2026	>	FINALES

CHALLENGE NATIONAL FÉMININ SENIORS F

01 et 02 novembre 2025	>	TOUR 1
11 novembre 2025	>	TOUR 2
20 décembre 2025	>	FINALES

CHALLENGE NATIONAL U₁₈ GARÇONS / FÉMININES

18 et 19 octobre 2025	>	TOUR 1
11 novembre 2025	>	TOUR 2
20 décembre 2025	>	FINALES

LES DIFFÉRENTES PRATIQUES



LA PRATIQUE CONNECTÉE

- La FFF a intégré l'**e-football** en lien avec sa stratégie d'innovations et de services.
- Pratique alternative qui se joue en ligne via FIFA ou PES.

LA PRATIQUE DE HAUTE VOLÉE

- Connu aussi sous le nom de tennis-ballon, le **futnet** oppose 2 équipes d'une à trois personnes, séparées par un filet, sur un terrain rectangulaire.
- L'objectif est faire rebondir le ballon dans les limites du camp adverse sans que l'équipe ne parvienne à le renvoyer après deux rebonds.



LA PRATIQUE À VOTRE RYTHME

- Le **foot en marchant** ou « walking football » est une variante du football qui se pratique à effectif réduit.
- Version lente du football avec des règles aménagées permettant une pratique loisir mais aussi compétitive totalement sécurisée et accessible à toutes et à tous (intergénérationnelle, mixité, inclusion)

LA PRATIQUE DE PRÉCISION

- Le **golf foot** se pratique seul ou en équipe sur des parcours aménagés ou à l'air libre (terrains, parcs, etc)
- Les joueurs(es) doivent faire en sorte que le ballon atteigne sa cible moyennant le moins de frappes au pied ou le moins de temps possible

Prêt de matériel possible pour vos initiations en clubs



04 JURIDIQUE

LES DIFFÉRENTES COMMISSIONS JURIDIQUES ET SPORTIVES



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE DISCIPLINE

- Faits d'indiscipline avant, pendant, et après la rencontre y compris sur les réseaux sociaux.
- Ethique
- Sécurité
- Violation des règlements

Appel en 1ère instance en District et en dernier ressort en Ligue (Article 3.1.1d)



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU STATUT DES ÉDUCATEURS

- Mise en place durant la saison 2025 / 2026 pour début des travaux au 1er juillet 2026
- Conformité des clubs / équipes au statut des éducateurs

Appel en premier ressort au District et en dernier ressort à la Ligue



COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

- Forfaits
- Réserves / Réclamations / Droit d'évocation
- Fixer les rencontres à jouer et à rejouer

Appel en premier ressort au District et en dernier ressort à la Ligue



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

- Conformité des clubs au statut de l'arbitrage

Appel en premier ressort au District et en dernier ressort à la Ligue

--> Délai = 7 jours

--> Moyens d'envoi : Courrier Recommandé avec accusé de réception ou boîte mail officielle du club

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.



RAPPEL DES RÈGLEMENTS

DÉLAIS DE REPORT DE MATCH

Le délai réglementaire pour que les reports de matchs soient homologués par le District, est inscrit à l'article 7 (Calendriers) des RG du District.

Autorisation supplémentaire à partir de la saison 2025 / 2026 :

Pour les matchs **SANS OFFICIEL** jeunes et vétérans :

➔ Report **après le jeudi midi mais avant vendredi soir 17h00** : autorisé mais **amende de 22€**.

Pour les matchs **AVEC OFFICIEL** jeunes et vétérans :

➔ Report **jusqu'au mardi avant 17h00** de la semaine du match : autorisé mais **amende de 22€**.

INTEMPÉRIES - ENVOI DES ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Article 15-2 des RG de la Ligue et ses Districts :

Lorsqu'il apparaît certain que le terrain sera impraticable (inondation généralisée, épaisseur importante de neige, etc.), le propriétaire du stade ou le club recevant doit en informer par courriel la Ligue ou le District concerné, au plus tard le vendredi avant 12h00 ou la veille avant 12h00 pour tous les matchs fixés en semaine.

Les Arrêtés Municipaux envoyés après ce délai réglementaire seront pris en compte mais amendés dans les conditions inscrites à la grille des tarifs, à savoir :

Envoi d'Arrêtés Municipaux hors délai (vendredi avant 16h00)



Amende de 40€

Envoi d'Arrêtés Municipaux hors délai (vendredi après 16h00)



Amende de 70€

Si l'impraticabilité du terrain résulte de perturbations trop tardives pour en aviser le District dans le délai précité ou lorsqu'un arrêté municipal de fermeture est édicté postérieurement à ce délai, le club recevant devra impérativement en informer le club visiteur et les officiels concernés par courriel afin de leur éviter tout déplacement inutile et adresser une copie de son envoi au District. A la demande de la commission compétente, le club recevant devra être en mesure de produire un accusé réception de son envoi.

Adresse mail pour l'envoi des Arrêtés Municipaux tardifs : arrete-municipal@eure-et-loir.fff.fr



RÉSERVES

Les réserves doivent être formulées **avant la rencontre** et peuvent porter sur la participation et/ou la qualification des joueurs selon les motifs ci-dessous :

- Délai de qualification non respecté
- Interdiction de surclassement
- Licencié après le 31 janvier
- Licencié suspendu
- Match à rejouer et joueur non licencié / non qualifié à la date de la rencontre initiale
- Nombre de mutés supérieur à celui autorisé
- Nombre de mutés hors période supérieur à celui autorisé
- Participation en équipe inférieure d'un joueur ayant participé au dernier match d'une équipe supérieure (celle-ci ne jouant pas le même jour ou le lendemain)
- Participation lors des 5 dernières journées de plus de 3 joueurs ayant joué plus de 10 matchs avec une équipe supérieure de leur club.
- Participation à plus d'un match le même jour ou au cours de 2 jours consécutifs

Les réserves sur la régularité :

Les réserves sur la régularité des infrastructures doivent être formulées **au moins 45 minutes avant le début** de la rencontre.

Les réserves techniques :

Elles doivent être formulées :

- ➔ Par le capitaine plaignant à l'arbitre, à l'arrêt du jeu, qui est la conséquence de la décision contestée si elle concerne un fait sur lequel l'arbitre est intervenu.
- ➔ Par le capitaine à l'arbitre, dès le premier arrêt de jeu, s'il s'agit d'un fait sur lequel l'arbitre n'est pas intervenu.



Une fois posées dans les conditions précitées, les réserves doivent être confirmées dans les quarante-huit heures ouvrables suivant le match, par lettre recommandée, avec en tête du club, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse labellisée du club, ou par courrier électronique envoyée d'une adresse du club (officielle ou déclarée sur Footclubs), adressé à l'organisme responsable de la compétition concernée (Art. 186 RG : Confirmation des réserves). Pour toutes les réserves déposées avant la rencontre, il faut suivre les instructions de l'article 142 des Règlements Généraux afin de ne pas entraîner l'irrecevabilité de celles-ci.

RÉCLAMATIONS

Les réclamations permettent aux clubs participant à la rencontre de mettre en cause la qualification et/ou la participation des joueurs **après la rencontre**, même s'il n'a pas été formulé de réserve préalable sur la feuille de match. Elles doivent être formulées dans les conditions de forme, de délai et de droit fixées, pour la confirmation des réserves, par les dispositions de l'article 186.1 des Règlements Généraux même s'il n'a pas été formulé de réserves préalables sur la feuille de match.

Toutes les dispositions nécessaires à la recevabilité d'une réclamation sont consultables à l'article 187.1 des Règlements Généraux de la FFF.

Les réserves et réclamations doivent être formulées dans le respect des conditions fixées par les Règlements Généraux de la FFF et de la Ligue. Le non-respect des formalités relatives à la formulation et la confirmation des réserves et réclamations entraîne leur irrecevabilité.

Vincent SEIGNEURET



secretariat@eure-et-loir.fff.fr



02.37.91.28.00

05 F.A.F.A & A.N.S

F.A.F.A

Le **Fonds d'Aide au Football Amateur (F.A.F.A)** est une contribution annuelle de la FFF d'environ 15 millions d'euros, qui vise à accompagner exclusivement le développement et la structuration du football amateur.



TRANSPORT

Financement de projets d'acquisition d'un/de véhicule(s) de transport portés par les clubs amateurs pour le transport des licencié(e)s.



ÉQUIPEMENT

Financement d'installations sportives et de locaux associatifs, de terrains spécifiques ou d'équipements de Ligue et District.



FORMATION

Développement des compétences des acteurs et actrices du football en cofinçant leur formation via des bons ou des bourses.



EMPLOI

Financement de postes de responsable administratif(ive) et/ou sportif(ive) au sein d'un club amateur.

EMPLOI :

Maxence LEVEQUE



mleveque@centre.fff.fr

TRANSPORT / INFRASTRUCTURES :

Alexandre MONNIER



02.37.91.28.01



comptabilite@eure-et-loir.fff.fr

En tant que clubs affiliés à la Fédération Française de Football, vous avez la possibilité de recevoir des subventions sur des projets en lien avec le dispositif des « Projets Sportifs Fédéraux » de l'Agence Nationale du Sport.



L'objectif de ce dispositif est de soutenir des actions de développement dans les clubs, en lien avec les priorités actuelles de la FFF :

- Le développement de la pratique féminine
- La lutte contre toutes les formes de violence et de discrimination
- La diversification des pratiques
- La structuration des clubs
- Le développement du Programme Éducatif Fédéral
- La dynamisation de l'arbitrage amateur



Ces demandes sont à effectuer via la plateforme <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/> et sont validées par les instances du Football.



Les subventions ANS sont proposées tous les ans avec généralement, une ouverture courant mars et un dépôt de dossier avant le 30 avril (résultat courant juillet/août/septembre).



06 ORGANIGRAMME

SALARIÉS

L' équipe administrative



Vincent Seigneuret
Secrétaire Administratif



Alexandre Monnier
*Responsable Administratif
et Financier*



Claire Cohin
*Chargée de Communication
et Marketing*

L' équipe technique



Joel Adegoroye
CTD - PPF

- Préformation
- Sections Sportives
- Formations des éducateurs



Thomas Parmentier
CTD - DAP

- Football des enfants
- Foot à l'école
- Programme Éducatif Fédéral



Clément Edmond
Adjoint Technique

- Football Féminin
- Futsal
- Foot Loisirs

CONTACTS

L' équipe administrative

SECRÉTARIAT

 secretariat@eure-et-loir.fff.fr

 02.37.91.28.00

COMPTABILITÉ

 comptabilite@eure-et-loir.fff.fr

 02.37.91.28.01

COMMUNICATION

 ccohin@eure-et-loir.fff.fr

 02.37.91.28.00

L' équipe technique

CTD - PPF

 jadegoroye@eure-et-loir.fff.fr

 06.69.25.15.28

CTD - DAP

 tparmentier@eure-et-loir.fff.fr

 06.64.44.04.90

ADJOINT TECHNIQUE

 cedmond@eure-et-loir.fff.fr

 06.62.26.27.37



59 rue de la Beauce - 28110 Lucé

COMITÉ DE DIRECTION

PRÉSIDENT

SÉBASTIEN SALMON

06.22.10.96.77

PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ

DAVID PREVOT

06.25.17.77.89

VICE-PRÉSIDENT

AXEL LEKEHAL

06.31.75.78.90

VICE-PRÉSIDENT

GUILLAUME DEMY

06.29.99.06.77

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

NICOLAS PETIOT

06.83.45.70.00

TRÉSORIER

FRANCK BLONDEL

06.13.03.11.41

MEMBRES DU COMITÉ DIRECTION

ÉDUCATEURS

EN ATTENTE

FÉMININES

ADELINE QUILLEC

ARBITRES

QUENTIN HILLION

MÉDECIN

SID-AHMED ROUIDI

MAXIME BAMBIER

CORENTIN HAUDECOEUR

BENJAMIN CHERTIER

NICOLAS KEREZEON

JUDE MAYEMBA

4 nouveaux membres vous seront proposés lors de l'Assemblée Générale qui aura lieu au mois d'octobre.

07 FORMATIONS

FORMATIONS DIRIGEANTS



TOUT TERRAIN



LES FORMATIONS DÉDIÉES AUX ACTEURS DU CLUB

Accessible à tous les acteurs du club dès 16 ans :
dirigeants, bénévoles, parents, éducateurs et arbitres.

À suivre en présentiel et en distanciel

ELEARNING
GRATUIT



VIVRE ENSEMBLE DANS SON CLUB

Regroupe les formations
autour du vivre
et jouer ensemble :
découverte du football,
animation d'équipe de jeunes,
protection des licenciés,
lutte contre les discriminations...



GÉRER SON CLUB

Regroupe les formations
à destination des
gestionnaires du club :
comptabilité,
animation du club,
gestion des licences...



DÉVELOPPER SON CLUB

Regroupe des formations
en lien avec le
développement du club :
communiquer à l'aide
des réseaux sociaux, financer
et développer l'emploi,
optimiser les ressources
financières de son club...



TROUVEZ VOTRE FORMATION

maformation.fff.fr



FORMATIONS ÉDUCATEURS

Pour s'inscrire :

<https://maformation.fff.fr/category/index.html>

Les inscriptions seront disponibles à la fin du mois d'août.

CFI U6/U9

 **Bonneval**
 20 septembre
 11 octobre

 **Maintenon**
 22 novembre
 13 décembre

 **Nogent le Rotrou**
 17 janvier
 14 février

 **Dreux**
 22 mars
 19 avril

 **Lycée Jehan de Beauce**
 01 juin
 02 juin

CFI U10/U13

 **Nogent le Roi**
 25 octobre
 15 novembre

 **Lèves**
 22 novembre
 13 décembre

 **Dammarie**
 01 février
 08 mars

 **Ymonville**
 01 mars
 29 mars

CFI U14/U19

 **Châteauneuf**
 01 novembre
 06 décembre

 **District Eure et Loir**
 07 mars
 11 avril

MODULE GARDIEN DE BUT

 **Chartres**
 30 octobre
 31 octobre

DF COACH JEUNES /SENIORS

 **District Eure et Loir / Lèves**
 **Positionnement** : 17 janvier 2026

 Du 25 au 28 février 2026

 Du 22 au 25 avril 2026

 **Certification** : Mai 2026

 **Rattrapage** : Juin 2026

MODULE SÉNIORS

 **Chartres**
 03 janvier
 07 février

Joel ADEGOROYE



jadegoroje@eure-et-loir.fff.fr



06.69.25.15.28

Séverine THIBAUT



Référente Administrative Ligue

02.54.60.24.66



FORMATIONS ARBITRES

Vous voulez devenir arbitre ?



Deux possibilités :



ARBITRE OFFICIEL

Première session :



4 octobre 2025



11 octobre 2025



18 octobre 2025

Deuxième session :



14 février 2026



21 février 2026



28 février 2026



ARBITRE DE CLUB

Le District vous proposera des formations arbitre de club au cours de la saison.

Qu'est ce qu'un arbitre de club ?

L'arbitre de club est un dirigeant qui, en cas d'absence d'un arbitre officiel, sur une rencontre, a la priorité pour diriger un match.



Cette formation vous permettra d'apprendre sur :



Les lois du jeu



La gestion administrative d'une rencontre



La technique d'arbitrage



Les relations arbitre central et arbitre assistant

CONTACTS



cda@eure-et-loir.fff.fr



fleumeur@centre.fff.fr

08 COMMUNICATION



METTRE EN AVANT LES ACTUALITÉS DE SON CLUB

N'hésitez pas à envoyer au service communication du District vos actualités pour une mise en avant sur notre site internet ainsi que nos réseaux sociaux.



ccohin@eure-et-loir.fff.fr

SUIVEZ NOUS SUR LES RÉSEAUX



[@district28foot](https://www.instagram.com/district28foot)



[District Eure-Et-Loir de Football](https://www.facebook.com/DistrictEureEtLoirdeFootball)



[District d'Eure-Et-Loir de Football](https://www.linkedin.com/company/district-eure-et-loir-de-football)



eure-et-loir.fff.fr

LES OUTILS POUR UNE BONNE COMMUNICATION



CANVA

Ce logiciel facile d'utilisation vous permettra d'apporter de la nouveauté et des visuels qualitatifs pour vos supports de communication.



PINTEREST

Les banques d'images sont essentielles à la création de visuels. Elles vous permettront de trouver des images de bonnes qualités et libre de droits.



CAPCUT

Cette application est idéale pour monter des vidéos de manière rapide et efficace. Elle propose de nombreux effets et outils pour personnaliser facilement ses vidéos.



removebg

Cet outil rapide et pratique pour supprimer l'arrière-plan d'une image. Il permet d'obtenir un résultat propre en un seul clic, sans compétences en retouche.



flaticon

Cette plateforme est idéale pour trouver des icônes variées et de qualité. Elle propose des millions d'icônes gratuites et faciles à intégrer dans tout type de projet.



09 DATES ÉVÈNEMENTS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL JEUNES



13 SEPTEMBRE : JOURNÉE DE RENTRÉE U11

20 SEPTEMBRE : JOURNÉE DE RENTRÉE U9

27 SEPTEMBRE : JOURNÉE DE RENTRÉE U7



6 DÉCEMBRE : PLATEAUX DE NOEL

13 DÉCEMBRE :



31 JANVIER : PLATEAUX DES ROIS KIA



28 MARS : FINALE DÉPARTEMENTALE FESTIVAL U13



23 MAI : FINALE JOUR DE COUPE U11



13 JUIN : JND - RASSEMBLEMENT FÉMININ

CALENDRIER PRÉVISIONNEL SÉNIORS / VÉTÉRANS



23 AOÛT :
24 AOÛT : 1er TOUR DE COUPE DE FRANCE



6 SEPTEMBRE :
7 SEPTEMBRE : 1ère JOURNÉE DE CHAMPIONNAT



13 SEPTEMBRE :
14 SEPTEMBRE : 1er TOUR DE COUPE DU CENTRE



15 NOVEMBRE :
16 NOVEMBRE : TOUR PRÉLIMINAIRE COUPES EURE-ET-LOIR



31 MAI : FIN DES CHAMPIONNATS



6 JUIN :
7 JUIN : FINALES COUPES EURE-ET-LOIR

10 ANNEXES

LISTE DES CLUBS



LISTING CLUBS

Saison 2025 / 2026

N° d'Affiliation	CLUB	N° d'Affiliation	CLUB
523767	U.S. ALLUYES	504907	AM. EPERNON
528148	AMILLY F.C	514338	CTRE EDUC.PHYS. LA FERTE VIDAME
519545	AM.S. ANET	547678	AM. S. FONTAINE LA GUYON
500733	C.S. ANGERVILLE PUSSAY	509578	AM. GALLARDON
522599	ENT.S. ARROU CHATILLON COURTALAIN	504945	LA GAULOISE LE GAULT ST DENIS
504940	A.S. AUNAY SAINVILLE	529939	A.S. HANCHES
535038	C.SP. AUNAY SS/AUNEAU	504910	UNI.POP. ILLIERS COMBRAY
524966	AUNEAU F.C	582646	A.S. TOURY-JANVILLE
521730	MUNI SP. AUTHON DU PERCHE	521926	ET.S. JOUY ST PREST
526746	A.C. BAILLEAU LE PIN	560553	FOOTBALL CLUB LES BORDS DE L'EURE
505129	AV.S. LA BAZOCHE GOUET	519137	F.C. LEVES
520015	U.S. DE BELHOMERT	531728	FOY.RUR.EDUC.POP. LOGRON
529644	A.S. BERCHERES LES PIERRES	510326	FOOTBALL CLUB LOUPEEN
520136	BEVILLE S.	505133	AM. DE LUCE FOOTBALL
581824	U.S. VALLEE DU LOIR	528291	F.C. LUCE OUEST
527559	A.S.C. BOUTIGNY PROUAIS	505161	LUISANT A.C.
517344	U.S. BREZOLLES	582519	A. DU LURAY F.C
505090	ET. BROU	534006	F.C. LUTZ EN DUNOIS
560503	RACING CLUB BÛ ABONDANT	504919	ENT.S. MAINTENON PIERRES F.
520961	FOY.J. CHAMPHOL	516125	C.S. MAINVILLIERS FOOTBALL
529043	A. MADELEINE SP. DETEN. CHARTRES	565008	FOOT JEUNES VALLEE DUNOISE * <i>Groupement</i>
560241	AS RECHEVRES	505210	STE AM. MARBOUE
552390	AVENIRS DIVERS CHARTRAINS	529927	F.C. DE NOGENT LE PHAYE
582560	C'CHARTRES FOOTBALL	512690	ENT.S. NOGENT LE ROI
529647	CTE A NLE PORTUGAISE CHARTRES	504849	AM.S. NOGENT LE ROTROU
500551	O.C. CHATEAUDUN	552017	ENT.S. BEAUCERONNE
582397	F.C. BEAUVOIR	504863	U.S.AM. SAULNIERES
504860	AV.S. CHATEAUNEUF EN THYMERAIS	552742	F.C. DU PERCHE SENONCHOIS
529648	C.O. DE CHERISY	505146	AM. SOURS
504939	AM.S. CLEVILLIERS BAILLEAU L EVE	526748	U.S. PONTOISE ST. DENIS LES PONTS
544959	U.S. CLOYES DROUE	518760	F.C. ST. GEORGES S/EURE
504897	AM. COURVILLE S/EURE	545810	F.C. REMOIS ST. REMY SUR AVRE
548860	DAMMARIE FOOT BOIS GUESLIN	526500	STE S. ST. SYMPHORIEN LE CHATEAU
511163	A.S. DANGEAU	527562	A.S. THIRON GARDAIS
505188	AM.S. DONNEMAIN	532177	F.C. TREMBLAY LES VILLAGES
534014	A. CLUB SPORTIF DREUX DE FOOTBALL	545549	AM.S. TREON
531732	A. PORT SP.L. DREUX	533190	U. PUEBLOS DE ESPANA VERNOUILLET
553200	A.S. TOUT HORIZON DREUX	504942	A.S. VILLEMEUX S/EURE
560993	ASSOCIATION SPORTIVE DES ORIELS	504971	U.S. VOVEENNE FOOT
542198	F.C. DROUAIS DREUX	505175	AV. YMONVILLE

CLUBS FUTSAL

582451	AS BONNEVALAISE DE FUTSAL
854549	A.S. FUTSAL CHATEAUDUN
560242	FOOT EN SALLE 28
564603	DREUX FUTSAL CLUB

TARIFS SAISON 2025-2026

DISTRICT EURE-ET-LOIR DE FOOTBALL



TARIFS SAISON 2025/2026

Mise à jour au CD du 11 juin 2025



Cotisation des clubs/licenciés	2025/2026
* Cotisation District Club	150,00
* Cotisation District Club uniquement Futsal / Foot Loisirs	50,00
* Cotisation Membre Individuel/ Honoraire/CD	26,00
Cautionnements	2025/2026
* Départemental 1, Départemental 2 et Départemental 3	300,00
* Nouveau club	150,00
Prélèvements Frais d'arbitrage (x9)	2025/2026
* Départemental 1	220,00
* Départemental 2	180,00
* Départemental 3	85,00
* Départemental 4	75,00
Droits d'Engagement	2025/2026
* Départemental 1	160,00
* Départemental 2	140,00
* Départemental 3	125,00
* Départemental 4	115,00
* Vétéran	158,00
* Foot Loisir Senior	30,00
* Futsal Senior	30,00
* Foot en Marchant	GRATUIT
* U18 - U17 - U15 (par équipe à onze)	51,00
* U15 (par équipe football réduit)	51,00
* U11 - U13	50,00
* U9	45,00
* U6/U7	30,00
* Seniors F - U18F	50,00
* U15F - U13F - U11F	30,00
* Coupe d'Eure et Loir Senior	90,00
* Coupe d'Eure-et-Loir Seniors F à 11	45,00
* Coupe d'Eure-et-Loir Seniors F à 8	45,00
* Coupe du District	88,00
* Coupe des Réserves	50,00
* Coupe d'Eure et Loir Vétéran	50,00
* Coupe d'Eure et Loir U18	50,00
* Coupe d'Eure et Loir U15	50,00
* Coupe Futsal Senior	46,00
* Coupe Futsal U18	20,00
* Coupe Futsal U15	20,00
* Coupe Futsal U13	15,00
* Coupe Futsal U11	15,00

DISTRICT EURE-ET-LOIR DE FOOTBALL



TARIFS SAISON 2025/2026

Mise à jour au CD du 11 juin 2025



Forfaits	2025/2026
* 1er Forfait Simple Senior, Senior F et Vétéran	77,00
* 2ème Forfait Simple Senior, Senior F et Vétéran	87,00
* 3ème Forfait Simple Senior, Senior F et Vétéran	106,00
* 1er Forfait Simple Jeunes Masculin et Féminin	38,00
* 2ème Forfait Simple Jeunes Masculin et Féminin	38,00
* 3ème Forfait Simple Jeunes Masculin et Féminin	40,00
* Forfait avant-dernière journée du Championnat (Tarif X 2)	
* Forfait dernière journée du Championnat (Tarif X 3)	
* Dans les finales jeunes	220,00
* Forfait Général Senior et Vétéran	270,00
- au cours des 3 dernières journées de championnat	300,00
* Forfait Général Autres Catégories	116,00
- au cours des 2 dernières journées de championnat 2ème phase	180,00
Note: En cas de Forfait Général d'une équipe ayant déjà eu 1 ou 2 forfaits, seule l'amende Forfait Général est mise en recouvrement	-
* Coupes d'Eure et Loir et Coupe du District	-
- jusqu'aux 1/4 de finale	220,00
- 1/2 finale et finale	430,00
* Futsal	-
* 1er Forfait	30,00
* 2ème Forfait	30,00
* 3ème Forfait	30,00
* Forfait Général	100,00
Droits divers	2025/2026
* Autorisation Tournoi	GRATUIT
* Autorisation Match amical	GRATUIT
Barème kilométrique	2025/2026
* Nombre de kilomètres parcourus (aller+retour), déplacements dans les clubs.	0,446
Frais de dossier	2025/2026
* Réserve - Réclamation - Demande d'évocation	80,00
* Réserve - Réclamation - Demande d'évocation dans les 5 dernières journées	120,00
* Appel auprès de la Commission d'Appel de Discipline du District	200,00
* Frais de dossier d'Appel en District	125,00
* Avertissement (carton jaune) 1er	16,00
* Avertissement (carton jaune) 2ème dans les 3 mois	16,00
* Avertissement (carton jaune) 3ème dans les 3 mois	43,00
* 1 match ferme	43,00
* 2 matchs fermes	49,00
* 3 matchs fermes	62,00
* 4 matchs fermes	72,00
* 5 matchs fermes	91,00
* 6 matchs fermes	113,00
* 7 matchs fermes	114,00
* 8 matchs fermes	119,00
* 9 matchs fermes	125,00
* 10 matchs fermes	185,00
-Maximum	200,00
+ amendes pour le club prévues par le Code Disciplinaire.	-
* Modification d'horaire et/ou date hors délais	22,00
* Modification d'horaire et/ou date dans les délais	GRATUIT
* Engagement hors délai toutes catégories	172,00
* Retrait d'une équipe avant compétition	90,00

DISTRICT EURE-ET-LOIR DE FOOTBALL



TARIFS SAISON 2025/2026

Mise à jour au CD du 11 juin 2025



Amendes	2025/2026
* Défaut obligation encadrement	20,00
* Défaut de délégué sur une rencontre	20,00
* Absence non excusée 72h à l'avance suite à inscription sur une opération fédérale (JND, Festival U13, etc).	20,00
* Absence à une visioconférence (préparation Festival, JND, Finales de Coupes, ...)	25,00
* Absence non excusée à une convocation officielle d'une Commission.	100,00
* Absence excusée 48h avant convocation	20,00
* Envoi d'Arrêtés Municipaux hors délai (vendredi avant 16h00)	40,00
* Envoi d'Arrêtés Municipaux hors délai (vendredi après 16h00)	70,00
* Absence à l'Assemblée Générale du District:	-
- non présent	150,00
- représenté par pouvoir	-
* Tournoi disputé sans Autorisation, non homologué.	150,00
* Pour non envoi d'un document réclamé par le District dans les délais (Rapport,...)	50,00
* Non retour d'une licence réclamée par la District	225,00
* Feuille d'Arbitrage non conforme	32,00
* Licences manquante (joueurs ou dirigeants) après la date fixée par le Comité Directeur de Ligue.	20,00
* Pratiquant et dirigeant, accompagnateur et éducateur non licencié (figurant sur feuille de match)	225,00
* Amende pour inscription d'un joueur suspendu.	188,00
* Présence sur la feuille de match en tant qu'arbitre d'un licencié non apte médicalement.	200,00
	-
* Non saisie des résultats sur Internet ou saisie tardive ou erronée (article 12.4 des R.G. Ligue et Districts) ou délai de transmission tardif de la FMI (article 11 des R.G. Ligue et Districts)	20,00
* Synchronisation tardive FMI	20,00
* Club déclaré fautif de l'échec de la FMI (1er avertissement)	email d'avertissement
* Club déclaré fautif de l'échec de la FMI (2ème avertissement)	20,00
* Club déclaré fautif de l'échec de la FMI (3ème avertissement et suivant, ...)	50,00
* Match perdu par pénalité pour infraction au statut de l'arbitrage	68,00
* Suspension à temps d'un dirigeant	127,00
RAPPEL: Article 29 des Règlements des Championnats du District, les amendes infligées sont payables dans les trente jours de la notification qui est faite au club intéressé. Passé ce délai, les amendes sont majorées de 10%. Deux mois après la première notification, le club est automatiquement suspendu si le nécessaire n'a pas été fait.	-
Indemnités d'Arbitrage	2025/2026
* Arbitre	30,00
* Arbitre Assistant	24,00
* Arbitre Futsal	20,00
Frais de stage	2025/2026
* Absence à convocation d'une formation (par club)	44,00
* Frais pédagogiques Formation District	20,00



FICHE DE RENSEIGNEMENTS POUR L'INSCRIPTION AUX DETECTIONS U12 (2014)

MERCREDI 21 JANVIER 2026



CLUB:

CATEGORIE:

NIVEAU DE PRATIQUE:

NOM DE L'EDUCATEUR:

DIPLÔME DE L'EDUCATEUR:

NUMERO DE TELEPHONE:

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	POSTE PRINCIPAL	POSTE SECONDAIRE	DROITIER / GAUCHER

Important:

Equipes U12D1 = 5 joueurs maximum

Equipes U13 D2/D3 = 3 joueurs maximum

Cette fiche est à retourner dûment complétée avant le 11 Janvier (dernier délai) à secretariat@eure-et-loir.fff.fr

DISTRICT D'EURE-ET-LOIR DE FOOTBALL

SAISON 2025/2026

FICHES D'INSCRIPTION GARÇONS



FICHE DE RENSEIGNEMENTS POUR L'INSCRIPTION AUX DETECTIONS U13 (2013)

MERCREDI 08 OCTOBRE 2025



CLUB:

CATEGORIE:

NIVEAU DE PRATIQUE:

NOM DE L'EDUCATEUR:

DIPLÔME DE L'EDUCATEUR:

NUMERO DE TELEPHONE:

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	POSTE PRINCIPAL	POSTE SECONDAIRE	DROITIER / GAUCHER

Important:

Equipes D1 = 5 joueurs maximum

Equipes D2/D3 = 3 joueurs maximum

Cette fiche est à retourner dûment complétée avant le 28 Septembre (dernier délai) à secretariat@eure-et-loir.fff.fr



FICHE DE RENSEIGNEMENTS POUR L'INSCRIPTION AUX DETECTIONS U14 (2012)

MERCREDI 17 SEPTEMBRE 2025



CLUB:

CATEGORIE:

NIVEAU DE PRATIQUE:

NOM DE L'EDUCATEUR:

DIPLÔME DE L'EDUCATEUR:

NUMERO DE TELEPHONE:

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	POSTE PRINCIPAL	POSTE SECONDAIRE	DROITIER / GAUCHER

Important:

Equipes D1 = 5 joueurs maximum

Equipes D2/D3 = 3 joueurs maximum

Cette fiche est à retourner dûment complétée avant le 7 Septembre (dernier délai) à secretariat@eure-et-loir.fff.fr



BONNE SAISON

District D'Eure-et-Loir de Football

Édition 2025 - 2026